

- C O M M U N E D ' O R S A Y -

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2012

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : David Ros, maire, Marie-Pierre Digard, Jean-François Dormont, Catherine Gimat, Joël Eymard, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Ariane Wachthausen, François Rousseau, Michèle Viala, adjoints – Frédéric Henriot, Mireille Ramos, Didier Missenard (jusqu'à 21h00), Eliane Sauteron (à partir de 20h45), Claude Thomas-Collombier, Stanislas Halphen (à partir de 21h50), Yann Ombrello, Alexis Foret (à partir de 21h40), Claudie Mory (à partir de 21h00), José Goncalves (jusqu'à 23h55), Jean-Christophe Péral, Marie-Hélène Aubry (jusqu'à 23h30), Benjamin Lucas-Leclin, Simone Parvez, Guy Aumette, Béatrice Donger-Desvaux, Hervé Charlin.

Absents excusés représentés :

Agnès Foucher	pouvoir à David Ros
Didier Missenard (à partir de 21h00)	pouvoir à Catherine Gimat
Chantal de Moreira	pouvoir à Marie-Pierre Digard
Louis Dutey	pouvoir à Michèle Viala
Eliane Sauteron (jusqu'à 20h45)	pouvoir à Catherine Gimat
Sabine Ouhayoun	pouvoir à François Rousseau
Stanislas Halphen (jusqu'à 21h50)	pouvoir à Jean-François Dormont
Alexis Foret (jusqu'à 21h40)	pouvoir à Yann Ombrello
Claudie Mory (jusqu'à 21h00)	pouvoir à David Saussol
José Goncalves (à partir de 23h55)	pouvoir à Mireille Ramos
Marie-Hélène Aubry (à partir de 23h30)	pouvoir à Béatrice Donger-Desvaux
Dominique Denis	pouvoir à Marie-Hélène Aubry

Absents :

Jérôme Vitry
Dominique Denis (à partir de 23h30)

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	23
Nombre de votants	32 puis 31 (à partir de 23h30)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Jean-François Dormont est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2012

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2012 est approuvé par 30 voix pour, 2 abstentions (Mme Aubry, Mme Thomas-Collombier).

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	N° DECISION	OBJET
		(Tous les montants sont exprimés en TTC)
2-nov.	12-205	Convention de formation professionnelle en collectivité au profit d'un stagiaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport "BP JEPS - activités aquatiques et de la natation" avec le Centre National des Sports de la Défense - du 1er novembre 2012 au 17 mai 2013 au stade nautique d'Orsay, le stagiaire bénéficie des aides de l'Etat en matière de rémunération et d'indemnités diverses, il ne sera donc pas rémunéré par la collectivité
8-nov.	12-206	Adoption d'un marché n°2012-25 avec la société LARUE, concernant la rénovation de l'éclairage du passage couvert de l'Ilot des cours pour un montant forfaitaire de 61 382,31 €, les travaux seront exécutés dans un délai global de deux mois
8-nov.	12-207	Convention de mise à disposition à titre gratuit de deux chalets en bois au profit de Monsieur William PRUNIER, forain dans le cadre de l'animation de fin d'année "Orsay sous les Sapins", organisée par la Commune du samedi 15 décembre 2012 au 1er janvier 2013 inclus. Les chalets sont exclusivement destinés à la vente de produits gourmands (crêpes, gaufres...)
13-nov.	12-208	Adoption d'une convention de prêt d'un compteur TMS-SA à titre gratuit, par la société MAGSYS au profit de la commune pour un essai de 7 jours, du 9 au 16 novembre 2012
13-nov.	12-209	Convention de mise à disposition temporaire et gratuite du gymnase Blondin, au profit de l'association ACPUO, pour le 31 décembre 2012 afin d'y organiser le réveillon de fin d'année
13-nov.	12-210	Convention de mise à disposition temporaire et gratuite du gymnase Blondin, au profit de l'association ARO, pour le 9 janvier 2013, afin d'y organiser la galette des rois et une animation musicale
16-nov.	12-211	Convention de formation passée avec Connaissance Network, pour la formation d'un agent de la collectivité, sur le thème "appréhender le régime particulier de la TVA", les 26 et 27 novembre 2012, pour un montant de 1 620,58 €
19-nov.	12-212	Contrat avec Madame Junko ODAJIMA BORDAIS pour une résidence et une exposition de son œuvre dans le cadre de la saison culturelle 2013, du 7 janvier au 14 avril 2013, le montant de la dépense s'élève à 2 250 €
16-nov.	12-213	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement au profit de Madame Sylvie DECURE agent communal, d'une surface de 59,39 m ² situé 4 avenue de Montjay. La convention est établie pour une durée de trois ans renouvelable deux fois, à compter du 15 décembre 2012

22-nov.	12-214	Adoption d'un avenant n°2 au marché n°2011-32 L2 avec la société DOMATECH, concernant la construction de deux courts de tennis couverts et d'une salle polyvalente - lot n°2 : gros œuvre, maçonnerie et carrelage, travaux supplémentaires pour un montant de 1 026,17 €
22-nov.	12-215	Adoption d'un avenant au marché n°2011-32 L3 avec la société ALTELIERS BOIS, concernant la construction de deux courts de tennis couverts et d'une salle polyvalente - Lot n°3 : charpente métallique, travaux supplémentaires pour un montant de 2 081,04 €
22-nov.	12-216	Adoption d'un avenant n°2 au marché n°2011-32 L2 avec la société FOUASSIN, concernant la construction de deux courts de tennis couverts et d'une salle polyvalente - lot n°10 : électricité, travaux supplémentaires pour un montant de 3 284,42 €
22-nov.	12-217	Sortie d'inventaire du véhicule PEUGEOT PARTNER électrique qui fait l'objet de pannes de plus en plus fréquentes, qui alourdissent considérablement le budget alloué au parc automobile, ce véhicule est porté à la destruction
27-nov.	12-218	Convention de mise à disposition d'un équipement municipal au profit de maîtres nageurs sauveteurs pour la dispense de cours privés de natation et réglementation de cette activité pour une durée d'un an, les tarifs pratiqués seront soumis pour information à l'autorité territoriale
27-nov.	12-219	Contrat de cession pour un spectacle avec Imagin'action - Compagnie du regard, le samedi 15 décembre 2012 dans le cadre de l'inauguration "Orsay sous les sapins" édition 2012, le montant de la dépense s'élève à 535 €
29-nov.	12-220	Adoption d'un marché n°2012-33 avec la société BETEREM INGENIERIE, concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation du bassin extérieur de la piscine pour un montant forfaitaire de 14 232,40 €, le marché s'achèvera à l'expiration du délai de parfait achèvement des travaux
4-déc.	12-221	Contrat pour une animation par la Fanfare de la faculté de médecine du Kremlin Bicêtre, dans le cadre de la manifestation "Orsay sous les sapins édition 2012" le 21 décembre 2012, le montant de la dépense s'élève à 250 €

2012-86 - ADHESION AU SYNDICAT MIXTE OUVERT D'ETUDES PARIS METROPOLE

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, 7 voix contre (Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, Mme Parvez, M. Charlin, Mme Aubry, M. Aumette, Mme Denis) :

- **Approuve** les statuts du syndicat d'études mixte ouvert Paris Métropole.
- **Approuve** le principe de l'adhésion au syndicat Mixte ouvert d'études « Paris Métropole ».
- **Dit** que conformément aux termes des statuts, le montant de la contribution de la ville d'Orsay est fixé à 15 centimes d'euros maximum par habitant.
- **Dit** que la dépense sera inscrite au budget.

Après appel de candidature, procède au scrutin secret à la majorité absolue à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune au comité syndical du syndicat mixte ouvert d'études « Paris Métropole ».

- **Désigne** Mme Digard et M. Henriot respectivement en qualité de délégué titulaire et de délégué suppléant au comité syndical du syndicat mixte ouvert d'études « Paris Métropole ».

2012-87 - INTERCOMMUNALITE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 5 voix contre (M. Lucas-Leclin, Mme Donger-Desvaux, Mme Parvez, Mme Aubry, Mme Denis), 3 abstentions (M. Péral, M. Charlin, M. Aumette) :

- **Se prononce** favorablement sur le projet de convention de mise à disposition des voiries d'intérêt communautaire à la communauté d'agglomération du plateau de Saclay.
- **Approuve** les annexes listant les éléments objets de la convention de mise à disposition.
- **Autorise** le maire à signer la dite convention ainsi que tout document y afférent.

2012-88 - RAPPORT ANNUEL 2011 - SOCIETE EFFIA - STATIONNEMENT COUVERT (PARC DUBREUIL ET ILOT DES COURS)

Le Conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel 2011 présenté par la Société EFFIA Stationnement.

2012-89 - RAPPORT ANNUEL 2011 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) – EXPLOITATION ET GESTION DES SALLES DE CINEMA

Le Conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation et de gestion des salles de cinéma pour l'année 2011.

2012-90 - RAPPORT ANNUEL 2011 - LES FILS DE MADAME GERAUD - MARCHES D'APPROVISIONNEMENT (CENTRE - BIO ET MONDETOUR)

Le Conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation des marchés publics d'approvisionnement (Centre, Bio et Mondétour), présenté par « Les Fils de Madame Géraud », pour l'année 2011.

2012-91 - FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°2 - COMMUNE

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 5 voix contre (Mme Aubry, Mme Denis, Mme Parvez, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin), 3 membres ne participant pas au vote (M. Charlin, M. Péral, M. Aumette) :

- **Approuve** la décision modificative n°2 du budget ville 2012 telle qu'elle est jointe en annexe.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP + BS + DM 1	DM 2	TOTAL BUDGET 2012
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 881 112,00	29 700,00	5 910 812,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	13 166 649,00		13 166 649,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS Loi MOLLE + SRU	72 000,00	42 400,00	114 400,00
023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	3 200 348,58		3 200 348,58
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	572 500,00	2 504 500,00	3 077 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 725 259,00	7 100,00	1 732 359,00
66 CHARGES FINANCIERES	1 469 650,00		1 469 650,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	600 000,00	620 000,00
TOTAL DEPENSES	26 107 518,58	3 183 700,00	29 291 218,58

Recettes de fonctionnement

Chapitres	BP + BS + DM 1	DM 2	TOTAL BUDGET 2012
013 ATTENUATION DE CHARGES	190 000,00		190 000,00
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 500,00	622 500,00	802 000,00
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 398 532,00		3 398 532,00
73 IMPOTS ET TAXES	16 197 440,00	25 855,00	16 223 295,00
74 DOTATIONS-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 798 649,00		3 798 649,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	362 827,00		362 827,00
76 PRODUITS FINANCIERS	219 847,00		219 847,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 700,00	2 535 345,00	2 570 045,00
78 REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	209 700,00		209 700,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 516 323,58		1 516 323,58
TOTAL RECETTES	26 107 518,58	3 183 700,00	29 291 218,58

• Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Chapitres	BP + BS + DM 1	DM 2	TOTAL BUDGET 2012
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 500,00	622 500,00	802 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 000 000,00		4 000 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 173 300,00		5 173 300,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 241,25		134 241,25
21 IMMOBILISATION CORPORELLES	1 775 465,37		1 775 465,37
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 086 867,76	652 000,00	5 738 867,76
001 resultat d'investissement reporté	2 040 339,36		2 040 339,36
TOTAL DEPENSES	18 389 713,74	1 274 500,00	19 664 213,74

Recettes d'investissement

021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 200 348,58		3 200 348,58
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS + 024	617 500,00	2 504 500,00	3 122 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 000 000,00		4 000 000,00
10 DOTATIONS- FONDS DIVERS ET RESERVES	856 702,00		856 702,00
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 814 767,84		2 814 767,84
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 408 106,00	- 480 000,00	928 106,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 852 000,00	- 750 000,00	4 102 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES	640 289,32		640 289,32
TOTAL RECETTES	18 389 713,74	1 274 500,00	19 664 213,74

2012-92 - FINANCES - BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2013

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 8 voix contre (M. Charlin, M. Péral, M. Aumette, Mme Parvez, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, Mme Denis, Mme Aubry) :

- **Approuve** la section d'investissement du budget primitif 2013 par chapitre, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses.
- **Approuve** la section de fonctionnement du budget primitif 2013 par chapitre, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses.
- **Vote** le budget primitif de la commune pour l'année 2013 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement..... 24 832 003 €
 - section d'investissement..... 11 406 919 €

- **Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitres	BP 2013	Chapitres	BP 2013
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 880 370,00 €	013 ATTENUATION DE CHARGES	155 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	13 337 815,00 €	042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	150 000,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS (SRU + péréquat°)	160 000,00 €	70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 510 001,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	1 803 130,00 €	73 IMPOTS ET TAXES	16 604 600,00 €
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	572 500,00 €	74 DOTATIONS-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 637 770,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 720 918,00 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	344 427,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 337 270,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS	185 705,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 800,00 €
		78 REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	209 700,00 €
		002	- €
TOTAL DEPENSES	24 832 003,00 €	TOTAL RECETTES	24 832 003,00 €

- **Section d'investissement**

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Chapitres	BP 2013	Chapitres	BP 2013
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	150 000,00 €	021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 803 130,00 €
		024 PRODUITS DE CESSION	500,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	3 200 000,00 €	040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	572 500,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 831 000,00 €	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	3 200 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 000,00 €	10 DOTATIONS- FONDS DIVERS ET RESERVES	485 300,00 €
21 IMMOBILISATION CORPORELLES	323 245,00 €	1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	- €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 786 674,00 €	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 410 000,00 €
		16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 495 000,00 €
001 resultat d'investissement reporté		27 AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES	440 489,00 €
TOTAL DEPENSES	11 406 919,00	TOTAL RECETTES	11 406 919,00

2012-93 - FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2012 - ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget assainissement 2012 telle qu'elle est jointe en annexe

Section d'exploitation

Exploitation Dépenses	bp 2012	dm1	total bp
011 Charges à caractère général	256 000,00		256 000,00
012 Charges de personnel	180 000,00		180 000,00
			0,00
65 Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66 Charges financières	25 342,00		25 342,00
67 Charges exceptionnelles	95 000,00		95 000,00
Dépenses réelles	556 842,00	0,00	556 842,00
023 Virement à la section investissement	78 639,67		78 639,67
042 Opé. D'ordre de transfert entre sections	302 700,00	5 000,00	
Dépenses d'ordre	381 339,67	5 000,00	386 339,67
total dépense	938 181,67	5 000,00	943 181,67

Exploitation Recettes	bp 2012	dm1	total bp
70 Produits de gestion courante	860 000,00	5 000,00	865 000,00
77 Produits exceptionnels			
Dépenses réelles	860 000,00	5 000,00	865 000,00
042 Opé. D'ordre de transfert entre sections	55 906,00		
002 Résultat reporté	22 275,67		
Recettes d'ordre	78 181,67	0,00	78 181,67
total recettes	938 181,67	5 000,00	943 181,67

Section d'investissement

Investissement Dépenses	bp 2012	dm1	total bp 2012
16 Emprunts et dettes assimilés	1 702 446,00		1 702 446,00
23 Immobilisations en cours	296 253,33		296 253,33
20 Immobilisations incorporelles	187 800,00		187 800,00
13 Subventions	0,00	35 635,00	35 635,00
Dépenses réelles	2 186 499,33	35 635,00	2 222 134,33
			0,00
040 Opé. D'ordre de transfert entre sections	55 906,00		55 906,00
041 Opérations patrimoniales	2 840 000,00		2 840 000,00
001 Résultat reporté	240 919,72		240 919,72
Dépenses d'ordre	3 136 825,72	0,00	3 136 825,72
total dépenses	5 323 325,05	35 635,00	5 358 960,05

Investissement Recettes	bp 2012	dm1	total bp 2012
10 Dotations, fonds divers et réserves	68 863,05		68 863,05
16 Emprunts et dettes assimilées	1 913 606,33	30 635,00	1 944 241,33
13 Subventions	119 516,00		119 516,00
Recettes réelles	2 101 985,38	30 635,00	2 132 620,38
	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales	2 840 000,00		2 840 000,00
040 Opé. D'ordre de transfert entre sections	302 700,00	5 000,00	307 700,00
021 Virement de la section fonct	78 639,67		78 639,67
Recettes d'ordre	3 221 339,67	5 000,00	3 226 339,67
total recettes	5 323 325,05	35 635,00	5 358 960,05

2012-94 - FINANCES - AUTORISATION D'UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** l'exécutif jusqu'à l'adoption du budget 2013 à engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2012, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette, et précise que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions définies, donnent lieu à ouverture rétroactive de crédits au budget primitif, comme il est indiqué dans le tableau suivant.
- **Précise** que tous les crédits correspondants seront inscrits au budget 2013 lors de son adoption.

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES SERVICE ASSAINISSEMENT	BUDGET 2012	1/4 CREDITS
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	288 794,00 €	72 198,50 €
20 IMMOBILISATION INCORPORELLES	87 800,00 €	21 950,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	376 594,00 €	94 148,50 €

2012-95 - FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE : AMENAGEMENT DE LA COUR DE RECREATION DE L'ECOLE DU CENTRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Sollicite** de la part de l'Assemblée Nationale, une subvention exceptionnelle aussi élevée que possible au titre des crédits dits « Réserve parlementaire » pour les travaux d'aménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire du Centre.
- **Précise** que cette demande sera adressée à Madame Maud OLIVIER, députée de la circonscription.
- **Autorise** monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et/ou tous documents afférents à ce dossier.

2012-96 - FINANCES - ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES IRRECOURVABLES – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Se prononce** favorablement sur l'admission en non valeur des créances. Ces créances irrécouvrables seront mandatées au compte 6541 pour un montant de 12 059,30 €.

2012-97 – FINANCES - VERSEMENT D'AVANCE – BUDGET CCAS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 100 000 € sur la subvention annuelle au CCAS.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2013.

2012-98 - FINANCES - COMPLEXE MONDETOUR : INSCRIPTION COMPTABLE DE LA CHARGE D'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE SUR PLUSIEURS EXERCICES

Le Conseil municipal, par 30 voix pour, 1 abstention (M. Lucas-Leclin) :

- **Approuve** l'option pour l'étalement de cette charge à hauteur de 22 500 € sur 5 ans.
- **Précise** que les écritures budgétaires seront inscrites lors de la décision modificative votée en conseil municipal du 19 décembre 2012.

2012-99 - FINANCES - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2013

Le Conseil municipal, par 23 voix pour, 7 abstentions (Mme Aubry, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Péral, Mme Parvez, M. Charlin, M. Aumette), 1 membre ne participant pas au vote (Mme Viala) :

- **Vote** la subvention communale allouée à **l'Association de Randonnée et Plein Air d'Orsay** (ARPO), pour un montant de 260 €.

Le Conseil municipal, par 23 voix pour, 7 abstentions (Mme Aubry, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Péral, Mme Parvez, M. Charlin, M. Aumette), 1 membre ne participant pas au vote (Mme Delamoye) :

- **Vote** la subvention communale allouée au **Club Athlétique d'Orsay** (CAO), pour un montant de 146 000 €.

Le Conseil municipal, par 23 voix pour, 7 abstentions (Mme Aubry, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Péral, Mme Parvez, M. Charlin, M. Aumette), 1 membre ne participant pas au vote (Mme Thomas-Collombier) :

- **Vote** la subvention communale allouée à **la Maison des Jeunes et de la Culture** (MJC), pour un montant de 180 000 € et une subvention exceptionnelle d'un montant de 17 500 € soit 197 500 €.

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 7 abstentions (Mme Aubry, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Péral, Mme Parvez, M. Charlin, M. Aumette) :

- **Vote** les subventions communales allouées aux associations et organismes.
- **Dit** que les subventions aux associations se répartissent ainsi :

Subventions affectées aux associations :	691 570 €
Subventions non encore affectées :	35 522 €
Sous-total :	727 092 €
Subvention au CCAS :	497 000 €
TOTAL SUBVENTIONS :	1 224 092 €

2012-100 - FINANCES - REDEVANCE D'UTILISATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 7 abstentions (Mme Aubry, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Péral, Mme Parvez, M. Charlin, M. Aumette) :

- **Ajoute** un tarif pour les emprises chantier comme indiqué ci-dessous :

	m²/mois
Circulation piétonne	10 U*
Circulation	50 U*
Stationnement payant	30 U*
Stationnement gratuit	20 U*
Autre (délaissé...)	7 U*

* Avec U = 1,50 €

- **Décide** l'exonération des travaux de construction, de rénovation ou d'agrandissement des établissements scolaires publics ou privés.
- **Applique** l'abattement de 50% sur le montant de la redevance pour les chantiers de construction de logements sociaux.

2012-101 - PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Modifie** à compter du 1^{er} janvier 2013, le tableau des effectifs comme suit :

Filière médico-sociale

Cadre d'emplois : médecins - ancien effectif : 1
Grade : médecin 2ème classe - nouvel effectif : 2

Filière police municipale

Cadre d'emplois : chefs de service de police municipale - ancien effectif : 0
Grade : chef de service de police municipale - nouvel effectif : 1

Total des emplois budgétés :

Total des emplois pourvus : **363, dont :**

252 agents titulaires et **111** agents contractuels
2 emplois d'assistantes maternelles
3 postes d'apprentis,
+32 postes de surveillants de cantine.

- **Prévoit** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 012.

2012-102 - EAU ET ASSAINISSEMENT - RAPPORT ANNUEL 2011 - SOCIETE LYONNAISE DES EAUX – SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel 2011 présenté par la Société Lyonnaise des Eaux, délégataire du service public pour la distribution et la fourniture d'eau potable.

2012-103 - RAPPORT ANNUEL 2011 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE (SIAHVY) SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport d'activités annuel pour l'année 2011 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY).

2012-104 - RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA VILLE D'ORSAY (RPQS)

Le Conseil municipal,

- **Prend acte** du rapport annuel du service public d'assainissement - exercice 2011.

2012-105 - EAU ET ASSAINISSEMENT - LANCEMENT D'UN MARCHE DE CONTROLE DE CONFORMITE DES BRANCHEMENTS RACCORDEES AUX RESEAUX D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES PAR TEST A LA FUMEE OU AU COLORANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE, DU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE ET DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** le lancement du marché de contrôle de conformité des branchements particuliers raccordés aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales par test à la fumée ou au colorant sur l'ensemble du territoire.
- **Autorise** le Maire à solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil général de l'Essonne et du Conseil régional d'Ile-de-France.
- **Autorise** le Maire à lancer la procédure de marché public et d'en signer tous les documents s'y rapportant.

2012-106 - EAU ET ASSAINISSEMENT - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SEDIF, LE SIAHVY ET LES COLLECTIVITES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME D' ACTIONS PHYT'EAUX CITES - PHASE II

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** le projet de convention de partenariat, à conclure entre le SEDIF (porteur de projet et maître d'ouvrage), le SIAHVY (mobilisateur territorial) et les collectivités, qui engage chaque partenaire dans le programme Phyt'Eaux Cités Phase 2.
- **Autorise** le maire à signer la convention avec les modifications qui pourraient intervenir au cours de sa mise au point, ainsi que tout acte et document s'y rapportant.

2012-107 - URBANISME - DECLASSEMENT ET CESSION D'UN DELAISSE ROUTIER DE 66 M² SITUE AU 36 RUE ANDRE MAGINOT A ORSAY AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME HEBERT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve** le déclassement du délaissé routier d'une superficie de 66 m² situé au 36 rue André Maginot.
- **Décide** de la cession de cette parcelle.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à la cession de cette emprise pour un montant de 5 800 €.

2012-108 URBANISME - ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE D'ORSAY DE LA PARCELLE AO N°205 (24 M²) SITUEE 26 BIS RUE DES TROIS FERMES

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** la cession à l'euro symbolique au profit de la Commune d'une parcelle de 24 m² située 26 bis, rue des Trois Fermes à Orsay.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à la cession de cette emprise.

2012-109 - URBANISME - CESSION A TITRE GRATUIT PAR LA SOCIETE BOUYGUES IMMOBILIER A LA COMMUNE D'ORSAY D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 687 M² SITUEE 20-22 RUE CHARLES DE GAULLE

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 7 membres ne participant pas au vote (M. Aumette, Mme Parvez, Mme Aubry, M. Péral, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Charlin) :

- **Autorise** la cession à titre gratuit par la société Bouygues Immobilier au profit de la Commune d'une bande de terrain de 687 m² située 20-22 rue Charles de Gaulle à Orsay.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes, pièces et procès-verbaux relatifs à la rétrocession de cette emprise, ainsi qu'à dresser et signer tous actes complémentaires, modificatifs et rectificatifs, et éventuellement substituer.

2012-110 - URBANISME - CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AK 466 SITUEE 2A RUE RACINE A ORSAY AU PROFIT DE LA SOCIETE BOUYGUES IMMOBILIER : ACTE MODIFICATIF DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 7 membres ne participant pas au vote (M. Aumette, Mme Parvez, Mme Aubry, M. Péral, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, M. Charlin) :

- **Autorise** la modification de l'état descriptif de division en volumes établi par Maître LEVEL le 4 juin 2012 concernant le projet immobilier sis 20-22 rue Charles de Gaulle à Orsay. Ledit acte modificatif consistant à étendre l'assiette de l'état descriptif de division en volumes à trois parcelles contigües cadastrées AK 7, 8 et 470 appartenant à la société Bouygues Immobilier.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes, pièces et procès-verbaux relatifs au modificatif de l'état descriptif de division en volumes, ainsi qu'à dresser et signer tous actes complémentaires, modificatifs et rectificatifs, et éventuellement substituer.

2012-111 - CULTURE - SUBVENTION VERSEE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES SALLES DU CINEMA DE L'ESPACE JACQUES TATI AU TITRE DE L'ANNEE 2013

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, 1 voix contre (Mme Aubry), 5 abstentions (M. Aumette, M. Péral, Mme Donger-Desvaux, M. Lucas-Leclin, Mme Parvez) :

- **Accepte** le versement d'une subvention pour les contraintes particulières de fonctionnement imposées à la MJC par la Commune d'Orsay, pour un montant de 120 978 €
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2013 de la Commune.

2012-112 - CULTURE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES SALLES DU CINEMA DE L'ESPACE JACQUES TATI – TARIFS 2013

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 1 voix contre (Mme Aubry), 3 abstentions (Mme Parvez, M. Lucas-Leclin, Mme Donger-Desvaux) :

- **Approuve** les tarifs des salles de cinéma Jacques Tati applicables aux usagers pour l'année 2013.

La séance est levée à 1 heure 20

Orsay, le 20 décembre 2012

David ROS
Maire d'Orsay
Vice-président du Conseil général de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu
de la publication le : 20 décembre 2012